



## SKI DE MONTAGNE

### FICHE TECHNIQUE 2018-2019

Stage : **Neige & avalanche : "Faire la trace"**

Mercredi 06 février et Samedi 09 Février

Mercredi 03 Avril et Samedi 06 Avril

#### 1 CARACTERISTIQUES

- Intitulé de l'action stage neige et avalanche : "Faire la trace"
- Club organisateur GEMSA
- Dates du stage Mercredi 06 février samedi 09 février et Mercredi 03 avril et le samedi 06 avril 2019.
- Lieu en soirée, de 18h30 à 20 h 30, local de GEMSA, 2-4 Av de Beauvert 38100 Grenoble les samedis sur le terrain.
- Cadre responsable du Stage **Maxime Soulié** : [maxoulie@gmail.com](mailto:maxoulie@gmail.com).
- Cadres techniques Guy Bernard Peyre / Cédric Jezequel / Serge Lagorio /Maxime Soulié.
- modules FFME Faire la trace (bleu)

#### 2 OBJECTIFS ET PROGRAMME DU STAGE

**Il y aura une réunion d'information sur ce stage le jeudi 22 novembre 2018 à 19h au local de GEMSA.**

Ce stage s'adresse à des **pratiquants du ski de montagne** déjà "expérimenté" et s'orientant vers l'encadrement. Il faut avoir obtenu au préalable les modules Sécurité avalanche (jaune) / Sécurité et avalanche (orange) / Sécurité neige en groupe (vert) / Nivologie et décision (bleu) pour suivre le stage.

Programme :

- Lecture de terrain, choix du meilleur passage pour la trace
- Techniques de ménagement du manteau neigeux
- Faire la trace en confort et en sécurité
- Identification des risques
- Techniques de purge
- Trace glaciaire

#### 3 INSCRIPTIONS ET CONTRIBUTION FINANCIERE

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de montagne, membres de GEMSA et extérieurs.

- Inscriptions à la permanence le jeudi auprès du responsable administratif ou auprès de [skirando@gemsa.fr](mailto:skirando@gemsa.fr), dès mi-novembre.
- Age : plus de 18 ans.
- Effectif : 10 mini ; 15 maxi.
- Date limite des inscriptions : le jeudi 31 janvier 2019.
- **Contribution financière. par stagiaire (dans le tableau)**, à régler à l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de GEMSA ou par virement.

Membre GEMSA	Extérieur, Licencié FFME	Extérieur non licencié
30€	40€	52€

- Elle couvre :
  - La mise à disposition des locaux et des matériels ad hoc.
  - Les prestations pédagogiques et la documentation distribuée.
  - Il reste à la charge des stagiaires :
    - Le matériel personnel du skieur de montagne et de l'alpiniste dont le DVA, la pelle, la sonde.
    - Le transport.

#### 4 DETAILS DE L'ORGANISATION

Equipement : apporter tout l'équipement du skieur de montagne et aussi DVA, pelle, sonde

- Papier et crayons pour prendre des notes ; apporter aussi le DVA lors des séances le mercredi en salle
- Cartes Top 25 : voir les instructions du cadre responsable du stage.